



Les valeurs fondamentales d'IAP2

En tant que leader international de la participation publique, IAP2 a élaboré les « Valeurs fondamentales d'IAP2 pour la participation publique », qui sont à être utilisées dans le développement et la mise en œuvre des processus de participation publique.

L'élaboration de ces valeurs fondamentales a duré plusieurs années et a donné lieu à une vaste collaboration internationale afin d'identifier les aspects de la participation publique qui dépassent les frontières nationales, culturelles et religieuses. L'objectif de ces valeurs fondamentales est d'aider à prendre de meilleures décisions reflétant les intérêts et les préoccupations des personnes et des organisations potentiellement concernées par la participation publique.

Les valeurs fondamentales pour la pratique de la participation publique

1. La participation publique est fondée sur la conviction que ceux et celles qui sont affectés/concernés par une décision ont le droit d'être impliqués dans le processus de préparation de la décision.
2. La participation publique inclut l'engagement que la contribution du public aura une influence sur la décision.
3. La participation publique favorise des décisions durables en reconnaissant et en faisant connaître les besoins et les intérêts de tous les participant(e)s, y compris les décideurs.
4. La participation publique recherche et facilite la participation de ceux et celles potentiellement concernés ou intéressés par une décision.
5. La participation publique requiert l'implication des participant(e)s dans la conception de leurs modes de participation.
6. La participation publique fournit aux participant(e)s les informations dont ils ont besoin pour participer d'une manière significative.
7. La participation publique informe les participant(e)s de l'incidence de leur contribution sur la décision.